

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

ZH

PREMIÈRE PUBLICATION

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **NIPPON SHINTAKU SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: assemblée générale extraordi-
naire
3.

Date de la décision: 22.11.2010
4.

Echéance de préavis des créances: **07.03.2011**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
NIPPON SHINTAKU SA, en liquidation, 8 rue du Vieux-Col-
lège, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d’annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L’attention des créanciers est attirée sur le fait
que la société a l’intention de demander la procédure de radi-
ation anticipée selon l’art.745, alinéa 3 CO

Mottu van Berchem Aubert et Rosset, notaires
1227 Carouge GE

00568535